NEWSLETTER

Chatbot Rebecca





SOMMAIRE

ACTUALITÉS

De nouvelles connaissances

RETOUR SUR LE SONDAGE

UNE QUESTION POUR REBECCA

• Le simulateur de carrière

De nouvelles connaissances RH ...

Ce mois-ci, le chatbot s'enrichit de nouvelles évolutions juridiques relatives :

- à l'accompagnement des familles après le décès d'un enfant (loi n° 2020-692),
- et au congé de présence parentale (article 69 de la loi n° 2019-1479).

... et indemnitaires

191 indemnités décrites dans les référentiels de paye ministériels que vous pouvez consulter. Elles sont réparties comme suit :

Indemnités interministérielles	Ministère des armées	Ministère de la culture	Ministère de l'éducation nationale	Conseil d'Etat
74	68	20	16	13

NEWSLETTER PAGE 1



Retour sur le sondage



La majorité des personnes interrogées ont appris l'existence de Rebecca grâce à une présentation officielle du CISIRH ou des ministères eux-mêmes.

L'intérêt de la newsletter et du guide d'utilisation du chatbot ont été confirmés par le sondage.

Votre perception de Rebecca

Les chiffres à retenir

6 mots pour qualifier le chatbot

- "Le chatbot permet de bien 73% répondre aux questions posées par les agents aux gestionnaires."
- 73% "Les réponses du chatbot peuvent être utilisables en l'état par les agents."
- **64%** "L'arrivée du chabot a fait évoluer les méthodes de travail des utilisateurs."



NEWSLETTER PAGE 2



Une question pour Rebecca



Rebecca, peux-tu nous dire ce qu'est le "simulateur de carrière" développé par le CISRH ?

Le simulateur s'adresse aux agents titulaires ou aux candidats aux concours de recrutement organisés par la fonction publique d'État. Il leur apporte des informations précises sur les conditions de rémunération à chaque étape du parcours de carrière d'un agent au sein de son corps d'appartenance.

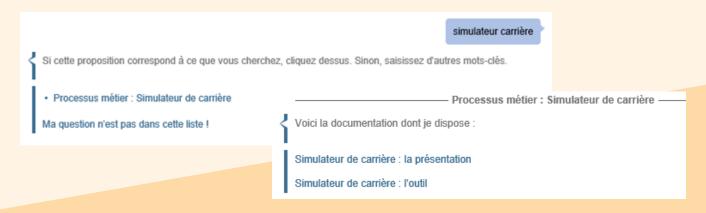
Quelles fonctionnalités offre-t-il à ses utilisateurs?

Le simulateur de carrière permet à ses utilisateurs :

- de simuler leur rémunération brute (sans le régime indemnitaire pour le moment) tout en prenant en compte certains critères comme la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI), les frais de transports mensuels, le lieu d'affectation, le nombre d'enfants à charge ainsi que la quotité de temps de travail exercé,
- de visualiser leur parcours de carrière au sein d'un corps.

Mais je pense que le mieux est de tester directement cet outil.

Pour cela, rien de plus simple : saisissez dans ma barre de recherche "simulateur carrière", cliquez sur la séquence et hop, c'est à vous !





Pour une utilisation éco-responsable de cette newsletter : n'imprimer ce document qu'en cas de stricte nécessité.

NEWSLETTER PAGE 3